

Le Courant

Volume 7, numéro 2

Mars 2002

Nous voici à la fin d'une autre année financière, à la quatrième année de la phase III de SLV2000. Il ne reste qu'une année avant la fin de l'entente quinquennale entre les gouvernements et Stratégies Saint-Laurent qui finance les 14 comités ZIP du Québec.

L'heure n'est pas encore aux bilans mais il est évident que le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent est de plus en plus actif. Cette année, deux de nos demandes de financement pour des projets spécifiques sont acceptées et une troisième est en attente.

Le suivi des dossiers est assez difficile car nous manquons toujours de temps. En plus des dossiers à suivre et des groupes à épauler, des rencontres ont eu

lieu notamment avec les pilotes du Saint-Laurent qui viennent de terminer une consultation et avec la MRC de Beauharnois-Salaberry qui veut préparer un plan intégré pour le développement du parc régional du canal de Beauharnois.

Un gros merci à nos collaborateurs qui nous fournissent des textes sur les dossiers qui évoluent et des informations pertinentes.

Claire Lachance
Marthe C. Théorêt
Christine Duguay

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
28 rue St-Paul, bureau 206
Salaberry-de-Valleyfield, Qc
J6S 4A8
Tél. : 450-371-2492
Fax : 450-371-7599
Courriel : ziphsl@rocler.qc.ca
<http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous vous invitons le mardi 11 juin 2002 à 19h30 à l'Hôtel Grant, du 19 rue Florian-Paiement à Saint-Timothée, pour notre AGA.

En plus de la présentation du bilan des activités, du bilan financier et de l'élection de la moitié des membres du conseil d'administration nous aurons une présentation sur les plantes aquatiques et la caractérisation qui fut réalisée en 2000.

Bienvenue à tous les membres en règle.

Avez-vous payé votre cotisation ?

HÔTEL GRANT

Projet d'étude au lac Saint-François

Une demande de subvention a été faite au programme Interactions communautaires de SLV2000 le 1er octobre dernier et à la Fondation de la Faune du Québec le 1er novembre. Dans les deux cas, nous avons obtenu une réponse positive de chacun 30 000\$.

Le Comité ZIP a décidé d'y investir 1000\$ en plus du matériel et des ressources humaines du bureau.

Il nous manque présentement environ 15000\$ pour boucler le budget du projet. Si vous connaissez quelqu'un d'intéressé à investir pour l'avenir du lac Saint-François, n'hésitez pas à nous contacter !

Une première rencontre des différents partenaires a eu lieu en mars.

LA RIVIÈRE CHÂTEAUGUAY, TRIBUTAIRE IMPORTANT DU LAC SAINT-LOUIS

La Société d'aménagement du bassin versant de la rivière Châteauguay (SCABRIC) est un organisme important pour l'amélioration de cette belle rivière.

Voici quelques activités qu'ils ont réalisé :

- 29 janvier 2001 : Formation d'une table de concertation qui servira de tremplin aux intervenants préoccupés par la mise en valeur de la rivière Châteauguay et de ses affluents ;

La deuxième édition du concours de photographie " Relevez le défi de la Châteauguay " demandait aux chasseurs d'images amateurs ou professionnels, en plus d'inclure les berges de la rivière Châteauguay, que la nature, le patrimoine ou les activités humaines soient abordés. L'activité se déroulait du 11 juin 2001 au 15 octobre 2001 ;

2 juillet 2001 : 2143 truites arc-en-ciel introduites dans la rivière ;

Investissement de 17500\$ pour mettre en valeur la rivière Châteauguay. Cette somme permettra de compléter la construction d'une douzaine de sites d'accès à la rivière en plus d'y installer des quais et des panneaux d'interprétation concernant le patrimoine écologique, de même qu'à

développer le volet récréo-touristique tel que la tenue de la deuxième édition du concours de photos, l'activité canot d'août et la réalisation d'une carte écotouristique du bassin de la rivière Châteauguay qui sera imprimée en 60000 copies ;

- 4 et 5 août 2001 : Le canot d'août en était à sa troisième édition; 480 randonneurs (120 canots, 30 kayaks et 13 rabaskas) ont pris d'assaut la rivière Châteauguay durant 2 jours. C'est 255 personnes de plus que l'édition précédente. Le ministre québécois de l'environnement, M. André Boisclair, a même fait la dernière descente de 8 kilomètres dans un rabaska.

Remerciements à Monsieur Serge Bourdon pour la documentation fournie.

Danielle Glaude
Administrateur ZIP, représentante de l'ECP lac Saint-François



Le point sur la rivière Saint-Louis

En **avril 2000**, Alcan et PPG ont annoncé qu'ils assureraient la mise en œuvre du plan de restauration des sédiments de la rivière St-Louis. Ainsi, un comité aviseur composé de plusieurs intervenants a été mis place :

- Alcan et PPG
- Comité ZIP du Haut Saint-Laurent
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Environnement Canada
- MRC de Beauharnois-Salaberry

Rôle du Comité Aviseur

Suivre les différentes étapes de mise en œuvre du projet et s'assurer que les préoccupations des intervenants sont intégrées au fur et à mesure.

Le comité aviseur est consulté lors de prises de décisions dans l'orientation du projet et se réunit sur une base régulière. Le projet de restauration des sédiments concerne la portion de la rivière située entre la digue Howard Smith et les émissaires des deux entreprises. Si le projet se concrétise, l'équivalent d'environ 12 000 m³ seront confinés de façon sécuritaire.

Actuellement . . .

En janvier 2002, l'**avis de projet a été déposé** au ministère de l'Environnement du Québec. Présentement, **Dessau Soprin**, la firme retenue pour diriger les travaux, évalue **différentes techniques de restauration** et d'ici quelques mois, une décision devrait être prise à ce sujet.



LE PARE « ENTRE 2 LACS »

Lors de notre dernière parution, en décembre 2000, nous vous indiquions que le PARE « Entre 2 lacs » serait déposé en mars 2001.

Nous en sommes à la version finale. Le comité PARE du Comité ZIP a fait une dernière réunion et la copie finale est chez l'imprimeur depuis le 19 février.

Le tout devrait officiellement être lancé au printemps 2002.

Encore un peu de patience...

Ne vous découragez pas !!!

Les îles de la Paix

La Société d'aménagement du parc des îles de la Paix a finalement réalisé la première phase de son projet de stabilisation de l'Île à Tambault en janvier 2001.

Les membres désirent poursuivre avec la phase II dès l'hiver 2003 pour une construction de 400 mètres de digue ce qui nécessitera un investissement de 400 000\$.

Avis aux généreux donateurs !

Vous contactez le président à l'adresse suivante :
boursier@istar.ca.

Cette étape fait partie de l'étude d'impact, nécessaire dans le processus du projet. Une fois l'étude d'impact terminée, elle sera déposée au Ministère qui rendra une décision quant à la réalisation du projet.

Par ailleurs, une **structure de communication**, assurant les relations avec les groupes touchés par le projet, a été mis en place et travaille de concert avec le directeur du projet, Ian Thibault. Au cours des prochains mois, ces groupes seront consultés sur le projet et auront ainsi l'occasion de partager leurs préoccupations.

Rappelons que ces travaux de restauration visent à **redonner la plénitude des qualités écologiques du milieu** aquatique que constitue la rivière Saint-Louis. Lorsque la technique de restauration des sédiments aura été choisie, nous diffuserons un autre article afin de vous tenir informer.

Geneviève Latour
Responsable des communications pour le projet



DES BANDES RIVERAINES EFFICACES...

Une étude réalisée par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) permet de vérifier l'efficacité filtrante de bandes enherbées de seulement trois mètres pour réduire la pollution d'origine agricole. Un compte rendu assez complet des recherches sur les bandes riveraines a d'ailleurs fait l'objet d'une conférence du Colloque en agroenvironnement organisé par l'IRDA et le CRAAQ (Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec) en novembre dernier.

Les bandes enherbées filtrent surtout les eaux de ruissellement puisque les racines de ces plantes ne sont pas tellement profondes. L'IRDA a utilisé un mélange de trois graminées pour couvrir les berges. Il s'agit de la sétuque rouge, de l'agrostide blanche et du raygrass vivace. De 1997 à 2001, les travaux des chercheurs québécois ont démontré une réduction annuelle moyenne de 50% du ruissellement de surface, de 92% des matières en suspension, de 66% de l'azote total et de 86% du phosphore. Encore mieux, 99,6% de moins de rejets d'herbicides (INRS-Eau, Pierre Lafrance). Les conditions expérimentales prévoyaient un sol nu, qui favorise une érosion maximum, et une pente de 2 à 3%. " Le vrai défi est maintenant de transposer l'étude dans un vrai champ ", lance Marc Duchemin, chercheur responsable de l'étude à l'IRDA. Les producteurs intéressés sont invités à se faire connaître.

Des bandes riveraines plus complètes, avec arbres ou arbustes et plantes aquatiques, doivent habituellement s'étendre sur 12 à 20 mètres, selon plusieurs chercheurs, pour protéger la qualité de l'eau potable d'un cours d'eau. Il s'agit ici d'utiliser les longues racines des arbres pour filtrer les eaux souterraines.

Les peupliers hybrides à croissance rapide représentent un bon choix d'arbre. " Un projet réalisé près de Kitchener, en Ontario, a démontré que des peupliers hybrides de quatre ans pouvaient réduire l'ensoleillement d'un cours d'eau de 40% et prélever 99% de l'azote contenu dans l'eau de ruissellement " écrivait Jérôme Damboise, agronome au centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada. Il faut cependant éviter de planter ces feuillus trop près des drains souterrains pour éviter des les endommager.

L'ensoleillement peut augmenter la température de l'eau de 2 à 10 degrés celcius. L'eau chaude convient moins bien à plusieurs espèces de poissons et rend plus difficile l'oxygénation de l'eau. Toujours selon Jérôme Damboise, l'utilisation de paillis plastique ou d'espèces

Danielle Glaude, ECP lac Saint-François

NE MANQUEZ PAS NOS PROCHAINES SOIRÉES PLÉNIÈRES

Le 4 avril à 19h30 à la marina de Salaberry-de-Valleyfield, Monsieur Gérard Belley de l'Association des Pilotes maritimes du Saint-Laurent viendra nous parler du rôle des pilotes qui doivent prendre place à bord des navires commerciaux sur le fleuve Saint-Laurent à partir des Escoumins.

Le 1er mai à 19h30, nous tiendrons une soirée fort importante à la marina Île Perrot sur les niveaux d'eau avec des représentants du Groupe consultatif public de la Commission mixte internationale.

Bienvenue à tous et toutes, c'est gratuit et toujours fort intéressant !

Voie maritime du Saint- Laurent

À chaque mois,
nous recevons
<Info-niveau>, un
feuillet de la
Corporation de
gestion de la voie
maritime du
Saint-Laurent,
qui indique les
niveaux d'eau aux
différents ports.

Le tout est classé
dans notre centre
de documentation
et accessible à tous
au besoin.

Nous recevons
également les
dates de fermeture
et d'ouverture de
la voie maritime
de façon régulière.

Veuillez donc
prendre note que
la saison de la voie
maritime débutera
le 26 mars 2002 à
8h00 pour les
sections du Canal
Welland et la
section Montréal-
lac Ontario.

Bonne attente aux
ponts !

LE COMITÉ ZIP DU HAUT SAINT-LAURENT ÉTAIT À PLANÈT'ERE II

L'Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) organisait dès juin 2001 la préparation du forum Planèt'ERE II en France. Le Comité ZIP a accepté de m'envoyer pour le représenter en payant les frais d'inscription. Le personnel du bureau de même que Pierre Labbé m'ont aidé à me préparer (matériel pour monter un kiosque, documents, dépliants, cartes, transparents...)

Le forum se tenait en France du 17 au 24 novembre 2001. Il réunissait 1500 participants de toutes la francophonie. La délégation canadienne, surtout québécoise, était formée de 80 personnes, membres d'ONG, représentants de ministères et enseignants des écoles vertes Bruntland.

Ce forum était constitué de deux parties, la phase I et la phase II :

- ♦ la phase I, dispersée dans diverses régions de France, avait lieu les 18, 19 et 20 novembre. J'avais choisi la région Poitou-Charentes où on traitait de la concertation, dans un village de la Gâtine, Ménigoute, qui accueille chaque année un festival international d'ornithologie. Les trois journées étaient assez chargées avec salons, ateliers, conférences et visites d'entreprise. Il y avait les 150 participants de toutes la francophonie et la population locale. Pour moi, les moments forts furent mon kiosque et la présentation d'un atelier.

Salon <L'environnement, comment en parler>

J'avais monté mon kiosque « *Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, notre*

succès : la concertation ». Je représentait le Comité ZIP, nos objectifs, nos moyens et nos réalisations. Bien des gens sont venus discuter de notre approche environnementale. Des élus, maires, conseillers généraux connaissent le BAPE et les audiences publiques au Québec. Lors d'une conférence d'un maire le lendemain, intitulée <les audiences publiques>, on a donné en exemple le modèle québécois lorsqu'il y a des projets d'installation de sites industriels. En France, ces projets sont concoctés dans des ministères et imposés dans les communautés. Les maires n'ont plus qu'à les accepter. Souvent les populations sont mises devant le fait accompli et n'ont pas de recours pour s'y opposer si ce n'est des actes à la limite de la légalité. Il n'y a pas de concertation entre les administrations et la population...

Atelier <La concertation pour la réhabilitation du fleuve Saint-Laurent>

Ma présentation, à l'aide de transparents, portait sur l'origine des comités ZIP, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, sa situation géographique, son mode de fonctionnement, les PAREs, les réalisations du Comité ZIP et en particulier la réhabilitation de la rivière Saint-Louis. J'ai mis l'accent sur la composition du CA, l'identification par la population des priorités lors des colloques, le consensus nécessaire pour la validation des fiches techniques. Parmi les questions posées, il y avait bien des interrogations sur la collaboration entre les industries et les groupes écologiques avec l'exemple des sédiments contaminés de la rivière Saint-Louis.

Quand j'ai dit que nous utilisons une maquette payée par Shell Canada, dans les écoles, pour expliquer les risques de pollution des nappes phréatiques, il y eu bien des sourires ! La démarche est bien différente en France, il semble que la société civile ne se prend pas en charge, ou plutôt on attend beaucoup de l'état et des structures administratives. Et l'état prend toute la place. Nos modèles sont difficilement transférables.

- ♦ la phase II avait lieu à l'UNESCO, à Paris, les 21, 22 et 23 novembre 2001. Au forum on y parlait de mobilisation, partenariat, éducation à l'environnement, stratégies internationales et préparation de RIO+10 dans la perspective du Sommet du Développement durable de Johannesburg en 2003 ; au programme conférences, ateliers, tables rondes. Ce fut un lieu de réflexion, d'échanges fructueux, de discussions avec les autres membres de la délégation canadienne et de toute la francophonie. Les

représentants des pays en voie de développement nous ont parlé de leurs problèmes environnementaux : l'urbanisme sauvage, les villes envahies par les ordures, l'eau polluée...

J'ai été étonné de constater que j'étais le seul représentant d'un comité ZIP ! Il y en a pourtant 14 au Québec qui couvrent tout le Saint-Laurent, de la frontière ontarienne jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine. Nous avons des réalisations intéressantes en matière d'éducation relative à l'environnement dans ces différents comités ZIP. Il faut que nous puissions nous y faire voir, connaître et entendre. Il faut que nous soyons représentés au prochain Planet'ERE III qui doit avoir lieu en Afrique en 2003.

Robert Poupard, administrateur représentant Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François (AMAPRE)



RIVIÈRE SAINT-CHARLES

Depuis l'automne 2001 la table de concertation sur la rivière Saint-Charles se butait à un obstacle de taille.

Il était très difficile de savoir réellement à qui appartenaient les rives et le lit de la rivière. Nous avons donc mandaté Maître Josette Marois pour démêler cela à notre place.

Il paraît que
<quand c'est mêlé,
avec le notaire, on
est en affaire !>
Pierre Légaré

Dans le prochain numéro, nous vous relaterons ce qu'elle a trouvé qui va nous compliquer encore la tâche.

Rappelons que lors du colloque de 1998, les gens ont déterminé que la mise en valeur de cette rivière était une priorité.

À suivre...

POUR DEVENIR
MEMBRE DU
COMITÉ ZIP ET
NE RIEN
MANQUER DE
NOS ACTIVITÉS,
IL VOUS SUFFIT
DE NOUS
ENVOYER VOS
COORDONNÉES
AVEC UN
CHÈQUE AU
MONTANT DE
LA COTISATION

Rappelons que pour les individus et les organismes sans but lucratif, il en coûte 10\$ par année tandis que pour les entreprises et les municipalités il en coûte 50\$.

Vous recevez alors tous les numéros du journal et êtes invité à toutes les soirées plénières de même qu'à l'assemblée générale annuelle.

Plus les gens vont nous supporter en devenant membre, plus nous serons efficace pour réaliser la réhabilitation et de la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

STRATÉGIES SAINT-LAURENT SE RÉJOUIT DE LA DÉCISION DU MINISTRE D'ÉTAT À L'ENVIRONNEMENT ET À L'EAU D'INTERDIRE LE TRANSPORT MASSIF DE L'EAU À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Québec, le 21 novembre 2001

Stratégies Saint-Laurent (SSL) est l'organisme de concertation qui rassemble des communautés riveraines du Saint-Laurent réparties dans les territoires des 14 comités de Zones d'interventions prioritaires (ZIP) du Québec, couvrant maintenant presque la totalité de ses rives, de Cornwall à la Baie des Chaleurs en passant par le Saguenay et les Îles-de-la-Madeleine. D'importantes organisations ayant à cœur la protection du Saint-Laurent sont aussi présentes sur son conseil d'administration, dont l'UQCN, les Amis de la vallée du Saint-Laurent, la Société linéenne du Québec, l'Association des biologistes du Québec, la CSN, STOP et le Comité Parc des Rapides.

La nouvelle annoncée hier par le ministre de l'Environnement du Québec réjouit l'ensemble des membres de SSL. Nous croyons que l'interdiction d'exportation massive de l'eau hors Québec démontre, de la part du gouvernement du Québec, une réelle volonté de réaliser des gestes concrets menant vers une meilleure gestion de notre eau, partie de notre patrimoine collectif.

Cette décision représente la première démarche importante à entreprendre avant le développement d'une politique de gestion de l'eau. Pour mieux gérer notre eau, il convient d'abord d'en assurer la conservation. Ce constat avait d'ailleurs été fait par un grand nombre d'organismes, dont notre Corporation, dans les mémoires présentés au BAPE dans le cadre des audiences publiques sur la gestion de l'eau à l'automne 1999.

Il s'agit d'une première décision qui confirme la volonté exprimée par le gouvernement provincial de prendre en charge la gestion de l'eau au Québec. Cette position bien affirmée du Québec est de nature à mettre de la pression sur nos voisins de l'Ontario et des États-Unis qui sont impliqués dans la conservation de l'eau du vaste système Saint-Laurent / Grands-Lacs. Ce leadership nous permet de croire, pour les prochaines étapes, à une réelle prise en charge des bassins hydrographiques du Québec dont le Saint-Laurent représente le plus important réceptacle.

Cependant, nous considérons qu'il reste encore beaucoup à faire. Le danger de l'exportation massive est maintenant écarté avec ce moratoire, mais c'était la partie du problème la plus simple à résoudre puisqu'elle fait l'effet d'un consensus quasi complet si on exclu les magnats potentiels de l'Or bleu. Le problème de la qualité de l'eau représente le réel défi du gouvernement autant pour les nappes phréatiques que pour les eaux de surface. La politique de gestion de l'eau est attendue pour l'hiver 2001-2002. Les membres de Stratégies Saint-Laurent considèrent que cette mesure d'interdiction d'exportation massive de l'eau est un bon point de départ et nous espérons que le gouvernement poursuivra une démarche proactive dans l'application d'une politique de l'eau qui réponde aux besoins exprimés par la population du Québec.

Marc Hudon, président
Stratégies Saint-Laurent